

DEPARTEMENT

de
SEINE-MARITIMEARRONDISSEMENT
DE DIEPPE

CCAS d'EU

CCAS DE LA VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 11 Avril 2024

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
13	9	12

Date de convocation
08 avril 2024

Objet de la délibération

APPROBATION DU BUDGET
PRIMITIF 20101 DU SAAD DU
CCASDélibération portant approbation
du budget primitif 20101 du SAAD
du CCAS (M22)

L'an deux mille vingt-quatre, le onze Avril, à Eu, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville d'EU s'est réuni à la Salle Bignon, sous la Présidence de Monsieur Michel BARBIER, Président, en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Président, dans le délai voulu par la loi.

MME TURPIN Peggy, Directrice CCAS, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Présents : M. BARBIER Michel, MME BRIFFARD Claudine, M. DANJEAN Laurent, MME DUNEUFGERMAIN Thérèse, MME FIRION Isabelle, MME PARIS Christine, MME PLANCHON Agnès, MME THOUVENEL Rolande, M. VASSELIN Julien.

Absents : Mme BELLEVILLE Séverine, MME COINTREL Françoise, MME MALLET Elisabeth, MME VANDENBERGHE Isabelle.

En exercice : 13

Présents : 9

Pouvoirs : 3

Absents : 4

Nombre de voix :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2312-1 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Famille notamment son article R 123-20 ;

Après présentation du Budget Primitif 2024 du budget 20101 (M22), joint en annexe de la présente délibération, par monsieur le Président ;

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le **S2LO** délibéré, décide d'approuver à

ID : 076-267601086-20240411-DEL2414-BF

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité le Budget Primitif 2024 du CCAS de la Ville d'EU, comme suit :

Section Investissement : Dépenses : 31 313 €

Recettes : 31 313 € dont 3 503.14 € de report

Section Fonctionnement : Dépenses : 1 015 348 € dont 39 468.36 € de report

Recettes : 1 015 348 €

Fait et délibéré à EU

En séance du 11 avril 2024

Pour Extrait Conforme,

Le Président du CCAS de la Ville d'EU,



Michel BARBIER